

<http://lyc-dessaignes-blois.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article644>

Organisation des enseignements - mise à jour du 04 mars 2021

- Mesures sanitaires -

Date de mise en ligne : jeudi 4 mars 2021

Copyright © Lycée Dessaignes, Blois - Tous droits réservés

Eu égard à l'évolution de la pandémie et du protocole sanitaire renforcé mis en place au lycée Dessaignes, après concertation avec le Conseil Pédagogique et avec l'accord de Madame la Rectrice de l'académie d'Orléans-Tours, la continuité pédagogique, à partir du lundi 08 mars prochain, sera identique à celle courant jusqu'au vendredi 19 février 2021 à la seule exception des classes de BTS 2ème année qui reprendront en classes entières sans alternance.

Les élèves qui étaient en présentiel les jeudi 18 et vendredi 19 février derniers reprendront, toujours en présentiel, du lundi 08 jusqu'au mercredi 10 mars inclus. Les élèves en distanciel les deux jours précédant les congés reprendront en présentiel à compter du jeudi 11 mars. La semaine de rentrée est une semaine Q2. L'alternance sera ensuite la même qu'avant les vacances d'hiver. Cette continuité pédagogique courra jusqu'au vendredi 23 avril 2021.

Cordialement.

Ph. DAVAUX